

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 mai 2013

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

En prévision de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 mai 2013, qui se tiendra à 15h00 à l'auditorium Paris Centre Marceau (12 avenue Marceau, 75008 Paris), Séchilienne Sidec annonce avoir mis à la disposition de ses actionnaires les documents visés à l'article R. 225-83 du Code de commerce, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet de la Société :

www.sechilienne-sidec.com

Tout actionnaire peut par ailleurs :

- en obtenir l'envoi, sans frais, sur simple demande auprès de la Société, jusqu'au cinquième jour précédant l'Assemblée Générale. L'exercice de ce droit est, pour les titulaires d'actions au porteur, subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription en compte ;
- en prendre connaissance au siège social de la Société, pendant un délai de quinze jours précédant l'Assemblée Générale.

A propos de Séchilienne-Sidec

Fort d'un savoir-faire unique développé à partir de la bagasse (coproduit du sucre de canne), Séchilienne Sidec produit de l'énergie électrique en valorisant par cogénération toutes les formes de biomasse. Son ambition est d'être reconnu comme le partenaire de référence des agro-industriels dans la valorisation à haute efficacité énergétique de la biomasse sans conflit d'usage. En complément, le groupe développe et exploite des projets solaires à forte rentabilité.

Pour plus d'informations, consultez www.sechilienne-sidec.com.

ISIN : FR0000060402 – SECH)

Contacts média - HeadLand Consultancy

Luc Perinet-Marquet +33 (0)1 44 50 40 35,
lperinet@headlandconsultancy.com

Constance Guillot-Chêne +33 (0)1 44 50 40 34,
cguillot-chene@headlandconsultancy.com

Contacts investisseur

Julien Gauthier +33 1 41 16 82 75,
julien.gauthier@sidec-sa.com